

Horizon-éco

L'économie du Nord-Pas de Calais

LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN NORD-PAS DE CALAIS

Bilan 2004 - 2009

Au travers de leurs missions d'accompagnement et d'enregistrement des formalités des entreprises, les chambres de commerce sont au premier rang de la création d'entreprises et suivent donc les évolutions de ce champ. Après une analyse parue en juin 2010 mettant en avant les principales déterminantes de l'entrepreneuriat (Horizon-éco n°24), la CRCI et les CCI ont souhaité faire un point sur les formalités relatives à la création d'entreprises enregistrées de 2004 à 2009 par les chambres de commerce et d'industrie du Nord-Pas de Calais. Bien que cette source ne soit que partielle, elle représentait entre 2004 et 2008, plus de 90% du total des créations enregistrées en région.

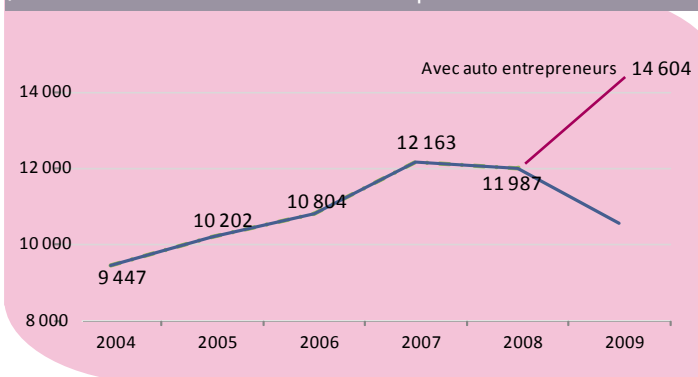
/ Un contexte qui change : la crise et l'auto-entrepreneur

La région connaît depuis 2001 une croissance ininterrompue des créations d'entreprise. Après un dernier mouvement haussier entre 2006 et 2007 (+13% !), la création d'entreprises s'est stabilisée en 2008 en écho au violent coup d'arrêt économique. En excluant le nouveau statut d'auto-entrepreneur mis en place en 2009 la région accuse une forte baisse de la création (-12% !).

L'intégration de ce nouveau statut, plébiscité par les français, tend à brouiller la lecture des résultats. On peut en mesurer l'effet, par exemple, à travers la chute des créations enregistrées sous la forme juridique de l'EURL (-28%).

Si l'on intègre les enregistrements des auto-entrepreneurs auprès des CCI, on affiche a contrario une hausse de 20% de la création d'entreprises (près d'un tiers des auto-entrepreneurs se sont enregistrés auprès du réseau consulaire en 2009). Si l'on ajoute les créations d'entreprises enregistrées en dehors du réseau consulaire on assiste alors à une hausse de plus de 80% dont plus de 55% d'auto-entrepreneurs.

/ Evolution du nombre de créations d'entreprises de 2004 à 2008



Source : Centre de formalités des entreprises CCI Nord - Pas de Calais

/ L'entrepreneuriat se développe

Entre 2004 et 2008, on comptait en moyenne annuelle 27 créations d'entreprises pour 10 000 habitants.

Des contrastes importants existent toujours entre une métropole plus entreprenante et des territoires périphériques plus en retrait.

Notons toutefois que certains territoires qui présentaient autrefois un déficit important de créations d'entreprises sont aujourd'hui en phase de rattrapage.

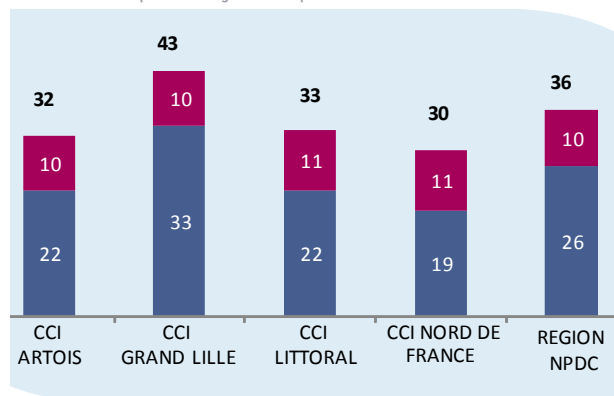
La fibre entrepreneuriale s'est bien développée depuis 5 ans puisque l'on est passé de moins de 24 créations pour 10 000 habitants à 30, soit une progression de 29%.

Cette progression ne permet néanmoins pas à la région de combler son retard de 50% par rapport aux autres régions françaises (Insee Nord-Pas de Calais, Bilan socio-économique 2009, Démographie d'entreprises)

Les résultats pour 2009 diffèrent grandement selon que les auto-entrepreneurs sont ou non pris en compte. En 2009, sur 10 000 habitants, 10 ont fait le choix de devenir auto-entrepreneurs en s'inscrivant auprès du réseau consulaire.

/ Densité de création en 2009

En nombre de créations pour 10 000 habitants
Il s'agit du rapport entre le nombre de créations enregistrées sur la période 2004-2009 et le nombre d'habitants (recensement 2006 - INSEE).
Cet indicateur exprime le degré d'entrepreneuriat des différents territoires.



■ Créations ■ dont auto-entrepreneurs

Source : Centre de formalités des entreprises CCI Nord - Pas de Calais

/ La tertiarisation du tissu économique se poursuit

/ Taux de création par secteurs d'activité en 2009			
Nombre de créations / stock d'établissements			
	Entreprises	Auto entreprises	Global
Services aux entreprises	16%	4%	20%
Information et communication	15%	4%	19%
Commerce de détail	9%	8%	17%
Enseignement et administration	12%	3%	15%
Construction	14%	0%	14%
Services aux particuliers	9%	5%	14%
Commerce de gros	11%	2%	13%
Activités immobilières et financières	11%	1%	11%
Transports et logistique	10%	1%	11%
HCR	8%	3%	10%
Industrie	7%	1%	8%
Agriculture	6%	2%	8%
TOTAL	10%	4%	14%

Source : Centre de formalités des entreprises CCI Nord - Pas de Calais

En 2009, la création d'entreprises a été particulièrement dynamique dans les secteurs des services aux entreprises, de l'information, de la communication et de la construction.

Le nouveau statut d'auto-entrepreneur est quant à lui privilégié dans les activités de commerce de détail (notamment non sédentaire ou VAD) et dans une moindre mesure de services aux particuliers.

Globalement, on observe que le mouvement de tertiarisation du tissu économique de notre région est toujours à l'œuvre.

Le commerce reste le secteur le plus créateur en région (27% du total des créations) suivi par les services aux entreprises (14%).

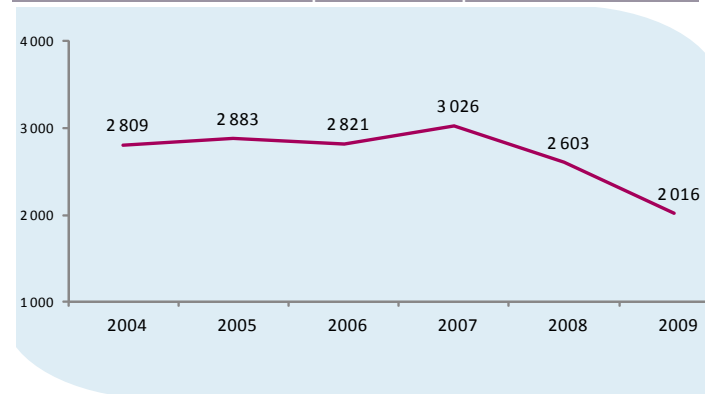
/ La reprise d'entreprises en perte de vitesse

Le suivi des reprises d'entreprises enregistrées auprès des chambres de commerce et d'industrie accuse un net recul depuis 2007.

La faiblesse des éléments statistiques disponibles pour observer le marché de la reprise ne permet pas d'expliquer clairement ce recul.

De plus, historiquement l'évolution de cette variable n'était que peu liée aux cycles économiques.

Evolution du nombre de reprises d'entreprises de 2004 à 2009



Source : Centre de formalités des entreprises CCI Nord - Pas de Calais

Nous pouvons néanmoins avancer trois hypothèses et ainsi élaborer des scénarios pour les prochaines années.

- la valorisation d'une entreprise repose en partie sur ses avoirs (mobiliers et immobiliers) et son chiffre d'affaires. Le recul du niveau de l'activité d'une large partie des entreprises combiné à une baisse des prix de l'immobilier entraîne mécaniquement une perte sur la valorisation des entreprises. Dans ces conditions, le vendeur préférera attendre une stabilisation économique pour transmettre son bien. Selon la conjoncture, les reprises pourraient donc afficher un net rebond après un retour à la normal du bilan des entreprises.
- la difficulté peut aussi venir d'un manque de liquidité du repreneur pour investir dans la reprise d'une entreprise. Dans cette hypothèse, une amélioration des revenus pourrait entraîner une normalisation des reprises.
- enfin, dans l'hypothèse pessimiste où de nombreuses entreprises à reprendre présenteraient des difficultés structurelles, les reprises pourraient rester au même niveau voire même continuer à reculer. Cette hypothèse peut notamment être évoquée dans le secteur de l'hôtellerie-restauration où de nombreux établissements (en particulier des débits de boissons) sont voués à disparaître.

Avec 26% de dirigeants âgés de 55 ans et plus dans la région en janvier 2010 on comprend aisément l'enjeu de la transmission. De plus, il apparaît que les reprises offrent généralement davantage de succès que les créations pures et sont donc un vecteur fort de maintien et de développement du tissu économique. Dans cette perspective, un travail d'analyse plus poussé est à mener pour permettre d'identifier et d'agir sur les principaux freins à la transmission d'entreprises.

/ Un accompagnement toujours nécessaire

La crise et la création du statut d'auto-entrepreneurs ont donc profondément remodelé les contours de la création d'entreprises.

Si la diffusion de la dynamique entrepreneuriale ne peut qu'être saluée, l'évaluation des bénéfices économiques de cette mesure reste aléatoire.

Sur les quelque 11 000 entreprises créées ou reprises en 2004, plus de 30% ont été radiées à fin 2009. La crise de 2008 aura probablement accentué les difficultés des entreprises les plus jeunes donc par définition les plus fragiles.

L'accompagnement du créateur puis du jeune dirigeant est donc déterminant pour maximiser les chances de réussite du projet. A cet égard, l'explosion de la création d'entreprises grâce au souffle de l'auto-entrepreneur doit pouvoir être soutenu par les différents accompagnants de la vie de l'entreprise. L'effort en matière de création d'entreprises illustré par le Plan Régional de Création et Transmission d'Entreprises (PRCTE) est donc appelé à se poursuivre et à se renforcer.

Pour un accompagnement
de votre projet de
création, reprise,
transmission d'entreprise
contactez le Bureau de
Rapprochement des
Entreprises
Isabelle Leprêtre
03 20 63 79 71
ilepretre@nordpasdecals.cci.fr

METHODOLOGIE ET DEFINITIONS

Les données présentées dans ce document concernent les immatriculations d'établissements inscrits au registre du commerce et des sociétés (RCS) et proviennent des centres de formalités des entreprises (CFE) des chambres de commerce et d'industrie de la région Nord - Pas de Calais.

La date prise en compte est la date de début d'activité.

La création correspond à une nouvelle entité économique. Elle est définie par la liasse P0 ou M0 lors de l'inscription au CFE. Il s'agit de créations pures (ex nihilo), auxquelles il faut ajouter la mise en activité des établissements préalablement inscrits sans activité, ou de transferts d'établissement, en provenance d'un territoire extérieur à la région.

Le taux de création mesure le rapport entre la création d'établissements sur une année et le stock au 1er janvier de cette même année.

La notion d'achat / reprise exprime une continuité de la même activité économique, mais par un autre chef d'entreprise (reprise au conjoint, donation, succession ou transmission de patrimoine, prise en location gérance ou achat-absorption).

Traitement et analyse réalisés par Olivier Coumarios (CCI Arras - Olivier.Coumarios@arras.cci.fr - 03 21 23 24 24) et Céline Deruywe (CRCI NPDC - cderuywe@nordpasdecals.cci.fr - 03 20 63 79 65)

Remerciements à l'ensemble du réseau consulaire pour la transmission des données enregistrées au sein des CFE.

